

Procès-verbal du Comité directeur n°5 des 22 et 23 novembre 2019

Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3 rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis au siège fédéral le vendredi 22 novembre 2019, sur convocation écrite du président, conformément aux dispositions statutaires.

Présents

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Jean-Claude WACH	Trésorier
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Christine GHYS	Membre
Bruno HENNEBELLE	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Georges-Marie NACOUVALA	Membre
Marie-José LALLART	Membre
Yves OBIS	Membre

Par visio

Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Olivier GRIN	Membre

Excusés

Claude GISSOT	Membre
Madeleine d'ENGREMONT	Membre

Assistent à la séance

Marie-Paule FERNEZ	DTN
Isabelle CABY	Commission recherche

1. Adoption PV des 19 et 20 juillet et du bureau du 29 octobre

Les deux PV sont adoptés.

Catherine FAYOLLET et Jean Claude WACH émettent une réserve de forme sur la présence d'Isabelle CABY, dont la décision n'a pas été formellement prise par le dernier comité directeur. Marc souligne qu'en tant que président, il peut inviter toute personne qu'il souhaite aux séances du comité directeur. Il estime utile de rapprocher la commission recherche du comité directeur pour établir la meilleure cohérence possible entre les travaux de cette instance et ceux de la FFSA.

Joël RENAULT informe qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat.

2. Informations du président

Marc fait le point sur les sujets suivants

➤ Certains changements intervenus au siège fédéral

- Départ de Manon MARTEL: elle n'est pas remplacée. Les questions sur l'assurance sont gérées par la Maif, en lien avec Richard Magnette. Les questions juridiques seront traitées en lien avec le COSMOS ;
- Départ de Maxime TESSIER du service Trans'formation. Thierry BENAUT a été recruté pour le remplacer ;
- Retour de Sandra DE CRESCENZO, qui assurera le secrétariat médical, la gestion des licences, le recouvrement des créances ;
- Sébastien MONTION a été recruté pour travailler au sein du service communication et partenariat qui comprendra, sous la responsabilité de Sandrine DESTOUCHES, Pascale TILAGONE, Geoffroy WAHLEN, Sébastien MONTION ;
- Henry ROIG sera confirmé dans son positionnement d' élu référent auprès des personnels du siège. Il a toute légitimité de représenter le président.

Au 1^{er} novembre,

- Céline MASSANET prend le suivi du PSF (financement de l'ANS ex CNDS) ;
- Jérémy RABU prend le suivi des championnats de France.

➤ « Stratégie nationale sport et handicap » présentée au ministère des sports le jeudi 21 novembre

Marc TRUFFAUT rend compte de la réunion sur la stratégie nationale sport – handicap présentée par le groupe ad hoc du ministère animé par Charles ROZOY, chargé de mission de la ministre des sports.

Ce sont 29 préconisations qui ont été présentées, permettant « d'apporter aux acteurs un cadre et de favoriser la pratique du plus grand nombre ». Sur les 14 fédérations ayant obtenu la délégation « sport handicap » (13 disciplines Handisport et une Sport Adapté – le surf-, il n'y avait que 4 fédérations présentes et aucun élu. (Voir document).

➤ Réunion avec la direction de l'Agence Nationale du Sport

- Marc TRUFFAUT a défendu la demande d'un financement complémentaire déposé avant les Global Games pour permettre à la FFSA de financer les sports non paralympiques Sport Adapté mais qui ont été validés de haut niveau par le ministère. Ce financement n'avait pas été retenu dans le cadre de la vie fédérale qui estimait qu'il était du ressort du haut niveau. L'agence avait avancé que le haut niveau ne relevait pas du sport paralympique.
- Il présente la préparation du décret relatif à la création et la composition des conférences régionales du sport et des conférences des financeurs.
Ces deux instances interviendront dans l'analyse des projets à mettre en place en région, issus de la concertation entre le mouvement sportif, les collectivités territoriales et en cohérence avec les orientations nationales en matière de politique sportive définies dans le cadre de la convention d'objectifs conclues entre l'Etat et l'Agence nationale du sport. Leurs financements seront décidés par les conférences régionales des financeurs (voir document).
- Financement du Projet Sportif Fédéral FFSA : chaque fédération va devoir instruire les demandes de subventions de ses clubs, comités et ligues pour l'année 2020 et financées par l'ANS.

En 2018 le CNDS a versé à la FFSA (associations, comités, ligues et fédération la somme de 3 457 000€ ce qui fait de la FFSA la 9^e fédération accompagnée par l'Etat (1 009 225 € pour les ligues, 1 527 000 pour les CDSA, 920 000 € pour les clubs. Ces sommes totalisent l'ensemble des subventions, y compris l'aide aux emplois.

Sur les parts territoriales, l'ANS versera pour l'aide aux projets FFSA, ses clubs, comités, ligues et fédération la somme de 1 400 585 € en 2020, soit la même somme que l'an passée.

L'Agence a décidé que 50% de cette somme soient attribués aux clubs, soit 700 000 €

C'est sur cette somme que la FFSA devra instruire les demandes des clubs. L'Agence Nationale du Sport a donné un cadre général. Elle laisse une grande marge de manœuvre aux fédérations pour la mise en place des modalités d'instruction des dossiers, avec quelques points de vigilance sur la sanctuarisation de l'enveloppe de l'Outre-mer, sur l'attribution équitable, quels que soient les territoires, « en fonction de critères préalablement définis et partagés ».

Elle a fixé un calendrier entre février (diffusion d'une note de service) et juin 2020 (mises en paiement des subventions)

(Voir document)

3. Département Sport

➤ **Retour sur les GG de Brisbane**

Yves Obis, chef de délégation, s'exprime sur le déroulement des jeux, qu'il estime très bien réussis. Il souligne la réussite du suivi médical par les 2 médecins FFSA, présents et actifs.

L'ambiance générale au sein de la délégation a permis aux différents groupes de se souder, de développer de l'entraide et de dégager un excellent esprit d'équipe.

Lors des GG 2019, 48 pays étaient présents.

Marie Paule Fernez, DTN, estime que les performances des sportifs français sont le résultat d'un travail effectué sur 4 ans. Les objectifs de la DTN pour Brisbane étaient de partir en Australie avec des « médaillables » dans les 7 disciplines.

Sur les 83 sportifs sélectionnés, 61 sont revenus médaillés. Tous ont été en phases finales.

La seule petite déception est dans la natation ii1. Malgré les progrès de tous nos nageurs, le niveau international dans cette discipline a progressé plus vite que nous le pensions.

Sur l'ensemble des 3 classes présentes (ii1, ii2 et ii3 en démonstration pour les autistes non déficients intellectuel) on comptabilise 87 médailles dont 39 en or.

La France se classe 2^e par équipe de nation sur les 48.

Elle souligne la réussite totale du regroupement de la délégation à Vichy en août et celui implanté sur la Gold Coast, près de Brisbane une semaine avant les jeux.

Les retours exprimés par les quelques sportifs ii3 de la délégation montrent que ces sportifs se sont sentis totalement intégrés dans l'équipe ...

Catherine Fayollet fait un bilan rapide du secteur médical pendant les jeux. Elle souligne

- l'apport positif d'un ostéopathe dans l'équipe.
- 50 % des actes des médecins ont concerné les sportifs, 50% les encadrants
- 4 sportifs se sont blessés légèrement

Elle souhaite reposer la question des ii3 au sein de la FFSA qui rend compte de la difficulté de prendre en compte les autistes de haut niveau, non déficients intellectuels, non éligibles en la FFSA.

Marc informe le comité directeur qu'il a adressé une demande au ministère pour savoir si, dans la délégation qui nous est accordée, la FFSA pouvait inclure, dans le terme « en situation de handicap psychique », les autistes de haut niveau, non déficients intellectuels

➤ **Championnats du monde para athlétisme à Dubai**

Marc a accompagné à cette compétition mondiale IPC Charles Antoine Kouakou et Gloria AGBEMANON. Charles Antoine est arrivé 5^e ; il est le 1^{er} européen au 400m mais n'est pas encore qualifié aux jeux para de Tokyo. Gloria est arrivée 3^e au poids. Elle a gagné sa sélection aux jeux Para de Tokyo 2020.

➤ **CNE basket**

Sur la paralympiade présente la FFSA a organisé 2 éditions d'une coupe nationale Espoir Basket (équipes départementales de jeunes). Il semble que cette formule ne prend pas comme on l'aurait souhaité. La commission basket a souhaité ne pas réaliser en 2020 la dernière édition, mais la remplacer par un championnat de France de jeunes issus de clubs (- de 21 et - de 16). Pendant les deux premières années, cette formule accepterait des équipes issues de clubs SA ou des équipes départementales dans les territoires qui n'ont pas de championnats de Basket fournis.

Le comité directeur valide la proposition de la commission sportive basket

➤ **VTT course en ligne**

Avec l'arrivée du nouveau CTN qui prend la suite du travail de Romain STRAUB, la FFSA va développer le cyclisme sur piste et le BMX.

➤ **Licence multi clubs**

Le CNDS avait accordé 100 000€ pour combler le manque à gagner, dans le budget fédéral, dû à la délivrance gratuite des licences multi clubs. Siaka doit réaliser des statistiques sur ce dispositif de licences qui se développe.

➤ **Jeux nationaux SAJ**

Il n'y a pas de candidat pour l'organisation de l'édition 2020. L'idée d'organiser ces SA à La Réunion est à l'étude.

4. Organisation de la semaine fédérale et de l'AG 2020

La ligue Pays de la Loire a informé la FFSA de sa difficulté de pouvoir organiser l'AG et la semaine fédérale. Un appel d'offre a été lancé aussitôt.

La FFSA a reçu 3 propositions. Sur ces 3 réponses, c'est celle de la ligue Occitanie présentée par Charles NIETO, président de la ligue Occitanie qui a retenu l'attention.

L'AG ordinaire et la semaine fédérale 2020 se tiendront donc à la maison familiale de Caisse Centrale d'Activités Sociales du Personnel des Industries Electrique et Gazière du Cap d'Agde.

5. AG électorale 2020 et statuts fédéraux

A la suite des « dispositions obligatoires des statuts des fédérations sportives agréées » inscrites dans le Code du Sport, le décret du 9 août 2017 fait obligation aux fédérations, ses instances déconcentrées de modifier leurs statuts et les mettre en conformité. Il est rappelé en particulier que le mandat du comité directeur « expire au plus tard le 31 décembre de l'année durant laquelle se tiennent les jeux Paralympiques d'été ». L'AG électorale de la FFSA se déroulera donc avant le 31 décembre de l'année 2020 en région parisienne.

Le ministère souligne que les AG des CDSA et des ligues doivent agir de même.

Les nouveaux statuts proposés intègrent les modifications du code du sport, la possibilité pour les établissements de s'affilier directement à la FFSA ainsi que l'ouverture au système lucratif.

Le comité directeur valide les nouveaux statuts qui seront adressés au ministère pour avis. (1 contre, 3 abstentions).

6. Situation de la ligue de Normandie

Le président de la ligue Normandie a adressé un courrier au président pour exposer la situation difficile que traverse la ligue. Le comité directeur étudiera sa demande au prochain comité directeur.

Marc suggère que, compte tenu des situations particulières dans les territoires, le budget prévisionnel FFSA 2020 devra inscrire une ligne pour « l'aide aux ligues » prenant en compte des projets particuliers ou les difficultés rencontrées.

7. Situation de la plongée, échanges entre la FFSA et la FFESM

Le président et la DTN rappellent que la FFSA n'exerce pas la délégation sur la plongée. Elle accompagne simplement la Fédération Française SSM dans son organisation.

8. Convention avec la Fédération Française d'Aviron

Henri Miau et Christine Ghys contacteront Hélène Gigleux, représentante de la Fédération Française d'Aviron, lui enverront le projet de convention rédigé par la FFSA.

9. Licences

Des associations signalent des coupures lors de la prise de licence par Internet. Un rendez-vous sera demandé à notre prestataire Njuko en janvier.

La FFSA a obtenu du ministère une subvention pour la prise de licences multiclubs, il conviendra de vérifier la progression de cette licence et d'en faire la publicité.

- Le comité directeur adopte la liste des associations affiliées

60/44 JUDO CLUB CHOISY AU BAC

2 rue de l'Aigle

60750 CHOISY AU BAC

62/59 AMICALE LAIQUE D'ANDRES BASKET-BALL

636 rue de la rivierette

62340 ANDRES

44/61 CARQUEFOU BMX CLUB

Salle Alella – Rue Victor Hugo

44470 CARQUEFOU

44/62 SAINT NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL

102 avenue François Mitterrand

44600 SAINT NAZAIRE

- Sous réserve de compléter leurs dossiers

25/25 HANDICOMTOIS

6 rue Alfred Foct

25230 SELONCOURT

62/58 UNION SPORTIVE SAINT OMER

Stade Gaston Bonnet – Allée des Sports - BP 232

62504 SAINT-OMER CEDEX

15/16 HANDBALL CLUB MAURIACOIS

Mairie de Mauriac – Place Georges Pompidou

15200 MAURIAC

63/31 HANDBALL CLERMONT METROPOLE

Centre municipal Pierre et Marie Curie - 2 bis rue du Clos Perret

63100 CLERMONT FERRAND

77/39 JUDO CLUB SAINT THIBAUT

Mairie – Place de l'Eglise

77400 ST THIBAUT DES VIGNES

92/29 UNION SPORTIVE AMICALE DE CLICHY

2 rue Jean Walter

92110 CLICHY

9D/25 CLUB SPORT HANDICAP DU NORD

12 rue des lavandières Ste Clotilde

97490 ST DENIS

51/25 REIMS HANDISPORT

217 bld Charles Arnould

51100 REIMS

44/60 SAINT NAZAIRE HANDBALL

11 impasse du Clos Rouillard

44600 SAINT NAZAIRE

13/61 RUGBY CLUB MARSEILLAIS

3 avenue Jean Compadiou

13012 MARSEILLE

13/62 JEUNESSE SPORTIVE DE CHATEAUNEUF LA MEDE

Maison des Associations – 22 avenue du 4 septembre

13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES

77/40 ASSOCIATION DE SPORT ADAPTE DE MARNE LA VALLEE

11 Esplanade des Droits de l'Homme Mairie de Lognes

77185 LOGNES

Radiation

47/22 TENNIS CLUB CLAIRACAIS

Les nouveaux statuts proposés intègrent les modifications du code du sport, la possibilité pour les établissements de s'affilier directement à la FFSA ainsi que l'ouverture au système lucratif.

10. Votes

L'avis général est d'envoyer des sportifs aux Trisome games pour qu'ils se confrontent au plus haut niveau international. Il est à noter que les T21 « mosaïque » sont classés dans les ii1 à VIRTUS. A SU-DS ils sont dans une catégorie à part.

- **Le comité directeur se prononce pour la participation aux Trisome Games. Une délégation doit être mise à l'étude.**

- **Le comité directeur valide la participation de la France handball SA aux 1er European winter games.**

- **Le comité directeur se prononce pour la modification du cahier des charges des COL (partie médicale) des championnats de France.**

- **Le comité directeur se prononce pour que l'AG fédérale 2020 se déroule au Cap d'Agde et de l'organisation en région parisienne de l'AG électorale fin décembre 2020**

Sur la motion de la ligue AURA et du CDSA 26/07

« Le comité directeur du CDSA Drôme-Ardèche a écrit à la président de la ligue AURA pour qu'elle présente une motion à la prochaine AG. Le contenu de ce courrier qui évoque que les licences prises sur les comités ou sur la ligue « ne peuvent pas être comptabilisées pour le nombre de voix lors des votes de ces assemblées générales. « Le comité directeur du CDSA 26-07 trouve dommageable que ces voix, représentant nos sportifs, ne puissent pas être reconnues. »
La formulation de ce courrier n'est pas rédigée comme une motion et ne peut donc pas être votée à l'AG.

- Sur le changement du nom de domaine proposé par le service informatique

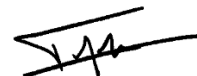
Le comité directeur se prononce pour le changement du nom de domaine qui devient « sportadapte.fr » (une abstention).

11°) Relevés de décisions

Décisions	Personnes chargées du suivi
Handball Le comité directeur valide la participation de la France handball SA aux 1 ^{ers} European winter games.	Marie-Paule FERNEZ Henry ROIG
Trisomes Games Le comité directeur valide la participation de la FFSA aux Trisomes Games 2020 organisés en Turquie.	Marie-Paule FERNEZ
Cahier des charges des COL des championnats de France Le comité directeur valide la modification du cahier des charges des COL (partie médicale) des Championnats de France.	Claude GISSOT Jérémy RABU
AG Fédérale Le comité directeur valide le lieu de l'AG fédérale 2020 au Cap d'Agde et de l'organisation en région parisienne de l'AG électorale en décembre 2020.	Joël RENAULT Pascale TILAGONE
Motion de la ligue AURA et du CDSA 26/07 La formulation de ce courrier n'est pas rédigée comme une motion et ne peut donc pas être votée à l'AG	Joël RENAULT
Nom de domaine de la FFSA Le comité directeur se prononce pour le changement du nom de domaine qui devient « sportadapte.fr ».	Siaka MANSALY



Joël RENAULT
Secrétaire Général



Marc TRUFFAUT
Président